

## **AVIS PUBLIC**

### **CONSULTATION PUBLIQUE**

---

#### **PRENEZ AVIS QUE :**

Le comité consultatif d'urbanisme (section du patrimoine) de la Ville de L'Assomption, lors d'une séance qui se tiendra à la salle Dussault-Ritchot située au 375, rue Saint-Pierre, **le 17 mai 2017 à 19 heures**, recevra chacune des personnes intéressées à faire des représentations relativement à la citation du 440, boulevard de l'Ange-Gardien (maison Geoffrion) à titre de bien patrimonial.

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 239-2017**

Règlement pour la citation au bien patrimonial de la Maison Geoffrion située au 440, boulevard de l'Ange-Gardien pour les motifs suivants :

- L'inventaire et la mise en valeur du patrimoine bâti effectués par M. Jacques Dorion en février 2007 pour la Ville de L'Assomption a identifié l'immeuble comme ayant un potentiel de représentativité exceptionnel.
- L'inventaire et la caractérisation du patrimoine bâti et paysager effectuée par Patri-arch en mai 2008 pour la MRC de L'Assomption a identifié l'immeuble comme ayant une valeur patrimoniale globale supérieure.
- Le rapport de citation de 18 bâtiments ou ensemble d'intérêts patrimonial effectué par MBrodeur consultant en octobre 2010 pour la Ville de L'Assomption.
- Le propriétaire-constructeur de l'époque est M. Victor Geoffrion. Il a été maire de L'Assomption de 1908 à 1911, en 1933 et en 1934.
- La maison se distingue par sa composition néoclassique.
- La maison représente bien l'habitat bourgeois au cours des années 1920 et 1930.

Toute personne intéressée peut faire des représentations auprès du comité consultatif d'urbanisme (section du patrimoine) de la Ville de L'Assomption concernant la citation du 440, boulevard de l'Ange-Gardien (maison Geoffrion) à titre de bien patrimonial à la salle d'urbanisme située au 375, rue Saint-Pierre, 3<sup>e</sup> étage, **le 17 mai 2017 à 19 heures**, le tout conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel* (ch. P-9.002).

Donné à L'Assomption, le 19 avril 2017 et publié le 25 avril 2017.

Chantal Bédard  
Greffière de la Ville